



## Premier bilan de la réunion des Directeurs d'Unité, des Présidents de Centre et des Chefs de Département organisée par la Direction Générale de l'INRA à Dijon les 18 et 19 novembre, premiers reculs de la DG

1. Une délégation d'une trentaine de collègues des trois syndicats CGT, CFDT et SUD, de divers centres et des catégories C, B et A, a accueilli la Direction Générale, nos collègues Directeurs d'Unité, Présidents de centre et Chefs de département à l'entrée du Palais des Congrès de Dijon le 18/11.
2. Une délégation de quatre responsables syndicaux a remis à Madame la Présidente Directrice Générale et à Monsieur le Directeur Général Délégué chargé de l'appui à la recherche, devant l'ensemble des participants à cette réunion, les 1850 signatures collectées entre le 6 et le 17 novembre sur la pétition « STOP à la réorganisation » dont 35 signatures collectées par nos camarades de la CFDT de Sophia. Les 101 expressions « CONTRE cette Réorganisation » sont incluses dans ce nombre, le procès-verbal du dépouillement ayant été joint à la liasse de pétitions.
3. Au cours des sessions des 18 et 19, de nombreux Directeurs d'Unité ont porté la parole des collègues placés sous leur autorité, les inquiétudes et les revendications des secrétaires gestionnaires d'unité, des collègues dépendant directement des chefs de départements et des unités expérimentales.
4. Recul net de la Direction Générale : les secrétaires gestionnaires d'unité demeurent sous l'autorité des directeurs d'unité et dans les locaux des unités. A nous d'être vigilants lors de la mise en œuvre de la fusion des centres de Sophia-Antipolis et d'Avignon
5. Recul moins net de la Direction Générale : les contrats clients / fournisseurs ou maîtres d'ouvrage / maîtres d'œuvre seraient remplacés par des conventions définissant des indicateurs de gestion. Nous ne devons pas permettre de voir rentrer par le fenêtré ce qui est sorti par la porte !
6. Recul très partiel sur le transfert, sous l'autorité des directeurs des services d'appui, de nos collègues des unités expérimentales et de ceux placés directement sous l'autorité des chefs de département.
7. La Direction Générale place le chantier programmes / projets en première priorité. « Un tiers des dotations aux chefs de département sera destiné aux programmes » affirme Madame la Présidente. Ceci entraînera mathématiquement une réduction importante de la dotation globale aux unités et donc des moyens attribués aux unités et équipes non impliquées dans les « programmes ».
8. La Direction Générale a laissé entendre à plusieurs reprises que nous tentions d'opposer nos collègues des SDAR aux autres catégories de personnel. Nous assurons solennellement nos collègues des SDAR de notre appui, d'autant que les pressions les plus fortes vont s'exercer sur eux. **Ils nous trouveront à leur côté, en particulier dans le cadre de la fusion de nos deux centres.**

Conclusion: une hirondelle ne faisant pas le printemps, nous invitons l'ensemble de nos collègues, fonctionnaires et non-titulaires qui ne se sont pas encore exprimés CONTRE cette Réorganisation de l'INRA et ipso facto CONTRE cette Fusion de nos deux centres, une des prémices de la réorganisation de l'INRA en vue de sa régionalisation, **à le faire en envoyant à [cgtinraavignon@avignon.inra.fr](mailto:cgtinraavignon@avignon.inra.fr)**

- a) un premier message ayant pour objet « **CONTRE la Fusion** »
- b) un second message ayant pour objet « **CONTRE la Réorganisation** »

**L'objectif des trois organisations syndicales est de déposer lors du Comité Technique Paritaire du 1er décembre 2009, au moins 1200 « signatures » supplémentaires, soit environ la moitié des agents de l'INRA.**

NB : Parce que nous adhérons à la proposition de Voltaire « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire », nous rappelons à nos collègues qui ne partagent pas nos analyses qu'ils peuvent participer à la consultation en intitulant leurs messages « POUR la Fusion » ou « POUR la Réorganisation »; ils bénéficieront comme nos collègues qui s'expriment CONTRE, de la protection de la confidentialité de leurs messages et de leur anonymat.